

## ● Orientation n°7

### Le « poste avancé » de l'enseignement catholique

*« Quant aux Apôtres,  
ils s'en allèrent partout  
proclamer l'évangile »*

(Mc 11,20)

L'enseignement catholique est une réalité importante de notre diocèse et plusieurs propositions de l'assemblée synodale interrogent la relation qu'il peut avoir avec les paroisses. Aujourd'hui, plus de 20 000 enfants et jeunes sont accueillis dans nos établissements. Grâce à eux, nous sommes en relation avec leurs familles. J'insiste : il ne s'agit pas d'un réseau d'écoles privées mais d'écoles catholiques.

Les élèves et leurs parents ont besoin et sont en droit d'avoir en face d'eux non seulement une communauté éducative mais une véritable communauté chrétienne. Je suis conscient que tous les acteurs de nos écoles, collèges, lycées, ne sont pas nécessairement chrétiens... mais il y en a ! Ils doivent déjà former une véritable communauté chrétienne au cœur des établissements. Cette communauté chrétienne constituée d'élèves, de professeurs, de parents, de personnels et du chef d'établissement ne peut vivre qu'en lien et en communion avec la paroisse.

Nos établissements sont ouverts à tous, en particulier aux plus fragiles quelles que soient leur origine, leur religion, leur histoire.

Notre mission n'est pas de traiter les élèves et leurs parents comme s'ils étaient tous chrétiens, mais d'exprimer et de témoigner ouvertement notre adhésion au Christ. Nous devons permettre à ceux qui croient d'être stimulés dans leur vie chrétienne et d'être humblement témoins du Christ auprès de ceux qui ne connaissent pas l'évangile. Que les chrétiens manifestent joyeusement un autre art de vivre et la Bonne Nouvelle qui les habite ! En cela, l'enseignement catholique est un 'poste avancé' de la mission et peut permettre à l'évangile de pénétrer dans de nombreuses familles. L'école catholique reste essentielle pour l'évangélisation des jeunes et de leurs familles.

